

# L'ergothérapie appliquée aux enfants

L'ergothérapie est une profession de santé paramédicale visant à prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap des enfants de tout âge. Elle se base sur des activités significatives visant à préserver et développer leur indépendance (*capacité à faire*) et leur autonomie (*capacité à gérer et à décider*) au quotidien, à l'école et dans leurs loisirs.

Elle propose une approche globale de l'enfant et se pratique au travers de la **rééducation**, de la **réadaptation**, **par et pour l'activité** (du grec "Ergon").

## Modalités d'intervention

Les séances ont lieu au **cabinet** et/ou **sur le lieu de vie de l'enfant** (*domicile, milieu scolaire, institution, etc...*)

## Le financement

Les séances d'ergothérapie se font **sur prescription médicale**. Elles ne sont pas prises en charge par la Sécurité Sociale mais elles peuvent être financées par la MDPH, les prestations extra- légales de la Sécurité Sociale, certaines mutuelles et des comités d'entreprise.

Agence - Iconardo - crédits photos : Thinkstock

Pour plus d'informations

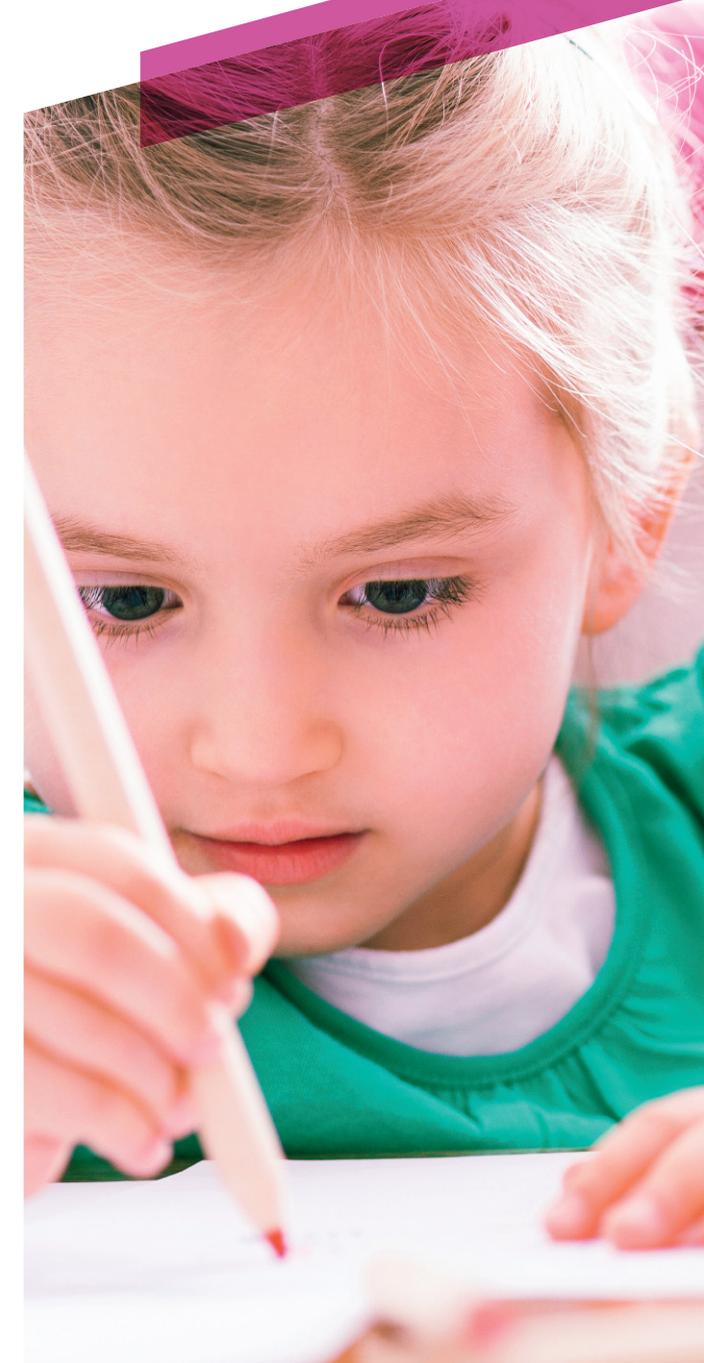
L'ANFE EST MEMBRE DE :  
COTEC ET WFOT  
L'ANFE EST MEMBRE  
FONDATEUR DE :  
LIPARM



Association Nationale Française  
des Ergothérapeutes  
64 rue Nationale - CS 41362  
75214 PARIS CEDEX 13  
Tél. : 01 45 84 30 97  
email : [accueil@anfe.fr](mailto:accueil@anfe.fr)

[www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)

# L'ergothérapie en pédiatrie



## Principe d'accompagnement

La pratique en ergothérapie est une approche globale axée sur **trois composantes essentielles en constante interaction** :

- l'enfant avec ses forces et ses faiblesses
- la tâche à réaliser définie par ses exigences
- l'environnement (*humain et matériel*).

L'ergothérapeute met en place des stratégies ciblées et adaptées, visant à améliorer la participation et la performance occupationnelle de l'enfant. Par son intervention sur ses lieux de vie, il favorise le transfert des acquis dans sa vie quotidienne, scolaire et sociale.

## La démarche d'accompagnement en ergothérapie

Par le biais d'entrevues, de bilans normés et de mises en situation concrètes, l'ergothérapeute réalise une **évaluation globale** des performances sensori-motrices, cognitives, psycho-sociales et de leurs **répercussions dans la vie quotidienne, scolaire et sociale**.

### Que fait l'ergothérapeute ?

- des **bilans** des capacités et incapacités, des habitudes de vie, des facteurs environnementaux et humains, ainsi que des situations de handicap rencontrées au quotidien.
- des **actes de rééducation** visant la récupération des fonctions déficitaires (*cognitives, motrices, sensorielles et sensitives*) en lien avec les activités de vie quotidienne (*repas, toilette, habillage, organisation,...*) et les activités scolaires (*écriture, manipulation des outils scolaires,...*) dans le but de favoriser et développer l'autonomie de l'enfant.
- des **actes de réadaptation** visant la recherche de compensations motrices, cognitives et matérielles par un travail de positionnement, l'utilisation d'outils adaptés et la création d'aides personnalisées (*cartes mentales, supports pédagogiques adaptés, séquençage d'activités,...*)
- des **préconisations et informations** auprès de la famille, de l'équipe éducative et des intervenants extérieurs concernant la mise en place de compensations humaines (*AVS, soutien scolaire,...*), pédagogiques et matérielles (*mobilier, outil informatique,...*).

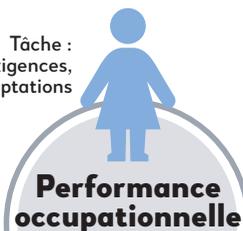
## Les atteintes spécifiques

- ▶ **Troubles spécifiques des apprentissages** (*dysgraphie, dyslexie,...*)
- ▶ **Troubles développementaux de la coordination** (*TDC ou dyspraxie*)
- ▶ **Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité** (*TDA/H*)
- ▶ **Troubles du Spectre Autistique** (*TSA*)
- ▶ **Troubles neurologiques** (*paralysie cérébrale, traumatisme crânien, infirmité motrice cérébrale, polyhandicap, syndrome cérébelleux,...*)
- ▶ **Troubles moteurs**
- ▶ **Retards du développement**
- ▶ **Déficience intellectuelle**

## Les habiletés sollicitées

- **Motricité fine et coordination bimanuelle**
- **Intégration sensorielle**
- **Habiletés visuo-perceptives**
- **Habiletés grapho-motrices**
- **Fonctions exécutives** (*prise d'initiatives, organisation et planification*)
- **Autonomie dans les activités de la vie quotidienne**

Tâche :  
exigences,  
adaptations



Enfant :  
capacités  
cognitives,  
sensori-  
motrices  
et psycho-  
sociales

Environnement :  
social (*famille,  
communauté  
et services  
d'intervention*)  
et physique

L'ergothérapeute travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels gravitant autour de l'enfant et de sa famille.